

Info des vallées de Dun

N°16 - Avril Mai Juin 2024



CHERES DUNOISES, CHERS DUNOIS,

L'été approche et les festivités commencent à fleurir. Nous pourrions également fêter l'ouverture de l'épicerie attendue pour le début d'été ! L'association Le Panier Dunois s'affaire depuis plusieurs mois, n'hésitez pas à adhérer pour lancer son fonctionnement. L'été approche et le risque de feu aussi. Pensez à débroussailler l'abords de vos maisons et vos jardins, c'est une obligation dénommée Obligation Légale de Débroussaillage (OLD). Le non-respect de l'OLD vous rend passible d'amendes. L'été approche et le manque d'eau pourrait arriver. A ce sujet, le Conseil Municipal a décidé de répondre à un appel à projets de l'Agence de l'Eau Adour Garonne afin d'équiper gratuitement tous les foyers dunois de kits hydro économes afin d'économiser l'eau mais aussi réduire la facture d'eau de chaque foyer. Si nous sommes retenus, nous reviendrons très vite vers vous. En plus de cette économie sur votre facture d'eau, le Conseil Municipal a décidé de travailler sur une mutuelle communale, l'objectif est de faire bénéficier d'un tarif de groupe pour les mutuelles, le but recherché est que chaque dunois puisse disposer d'une complémentaire santé au meilleur coût s'il le souhaite. Autant de projets réels qui seront suivis dans l'été par des réunions publiques sur des projets à venir. Un été donc festif et studieux à venir sur Dun ! Et bien sûr je finis mon édito par présenter, au nom du Conseil Municipal, mais aussi au nom de la commune je pense, une très heureuse retraite à notre Jeanine !!!

Pour le conseil municipal
Florent Pauly.

◆ EPICERIE ASSOCIATIVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

L'épicerie de l'association le Panier dunois se concrétise. L'association est composée d'habitants, de producteurs, d'élus. Les groupes de travail s'activent avec enthousiasme pour son ouverture prévue le **3 juillet de 16h à 19h**. Le local se situe en face de la mairie. Les produits sont vendus à prix coûtant pour les adhérents. Voici les tarifs des adhésions pour un an : pour une personne unique 20 €, pour un foyer 30 € avec une participation de 2h par mois pour faire fonctionner l'épicerie. Pour les +de 70 ans ou personnes en perte d'autonomie, une adhésion de 20 € sans temps de participation. Les clients de passage, amis, vacanciers seront bienvenus avec une participation appliquée sur le montant des achats (de 0 à 10 € d'achat + 20 cts, de 11 à 20 € + 1€, de 21 à 30 € + 2€, etc..). Pour s'inscrire à l'épicerie contactez : lepanierdunois09@gmail.com ou le 06 08 64 55 41. Vous pourrez retrouver les produits de l'épicerie sur le site : <https://monepi.fr/lepanierdunois>. Pour participer à la cagnotte de lancement rendez vous sur le site internet : <https://www.helloasso.com/associations/le-panier-dunois>

ACTUALITÉS

◆ Formation diplômante aux premiers secours

Une **Formation diplômante aux premiers secours PSC1** vous est proposée le **Dimanche 30 Juin 2024**. Délivrée par la FNMNS (Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport) elle se déroulera à la Salle d'Engravies. D'une durée de 7 heures elle inclut la Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP) et l'utilisation d'un défibrillateur (DAE). **10 places sont disponibles. Un diplôme vous est remis à l'issue de la formation.** La valeur de cette formation est de 60 € par personne, une partie du coût est prise en charge par la commune, le reste **à charge pour le participant est de 24 €**. Acquérir ces connaissances vous permet de participer à sauver des vies. **Réservation auprès de la Mairie.**

◆ Elections législatives

Le dimanche 30 juin et le 7 juillet, les Français sont invités à élire leurs députés qui siègent à l'assemblée nationale. Le 7 juillet, l'épicerie accueillera les électeurs curieux de 9h à 13h.

◆ Bonne retraite Jeanine !

Après 27 ans d'implication pour la commune, Jeanine prend sa retraite. Pour beaucoup de jeunes adultes elle est un repère de leur enfance à Dun. Encore merci Jeanine, nous te souhaitons une retraite qui roule !



Mairie de Dun : 38 rue des Pyrénées

Tél. : 09 77 33 46 65 - E-mail : mairie-dun@orange.fr

Heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi 8h30-12h & 13h30-17h

Site Internet : dun.fr

Participez...

◆ ATELIER PARTICIPATIF POUR UN VILLAGE D'AVENIR

En décembre 2023, la commune a été retenue au niveau national dans le cadre de la labellisation Village d'Avenir. Cette labellisation nous a permis d'avoir accès à un accompagnement gratuit par un bureau d'études (le bureau d'études ESPELIA). Celui-ci nous accompagne sur trois projets : création d'un **nouveau quartier** d'habitat avec logements inclusifs après l'écolotissement, réhabilitation de la **maison à solier** au centre du village, et réflexion sur les **mobilités douces**. Au-delà des rencontres avec les partenaires institutionnels, **un temps d'atelier de travail est prévu avec la population**. Cet atelier se tiendra **le 10 juillet de 18h30 à 20h30 à la salle d'animation** (il sera suivi d'un apéro dinatoire). **Venez nombreux.**



◆ APPEL A CANDIDATURE PROJET DE 3 BUREAUX CO-WORKING

La commune a le projet d'aménager un ancien appartement situé au dessus de la médiathèque en un espace de co-working, qui serait composé de : 3 bureaux indépendants, un salon d'accueil, une petite cuisine, une salle de douche. A titre informatif le loyer par bureau se situerait aux alentours de 150 €/mois hors eau & électricité. Afin d'évaluer la demande pour ce projet, **nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.**

◆ DEBROUSSAILLER POUR LIMITER LES FEUX DE FORÊT

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. L'été arrivant, la saison des feux arrive. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'a pas été épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité. Sur le territoire français classé à risque, le débroussaillage est **une obligation légale (le non respect est passible d'amendes)**. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr.

◆ UNE MUTUELLE COMMUNALE - REUNION D'INFORMATION

Le Conseil Municipal a décidé d'évaluer l'opportunité d'une mutuelle communale, le but recherché est que chaque dunois puisse disposer d'une complémentaire santé à meilleur coût s'il le souhaite. Le conseil a étudié plusieurs offres et Axa a été retenu pour proposer leurs mutuelles. Une réunion publique aura lieu le **samedi 22 juin à 10h00 à la salle d'animation de Dun**. Axa proposera ensuite un accompagnement individuel de chaque adhérent pour adapter l'offre groupée à la situation de chacun. Contact AXA : Louis Rivas & Hugues Rivas : 06 82 76 33 03 - louis.rivas@axa.fr -

◆ VOS RENDEZ-VOUS FESTIFS DE L'ÉTÉ !

★ **Dimanche 16 juin. Vide Grenier / Marché Gourmand à partir de 11 h.** Allée des platanes, avec le Comité des Fêtes et les producteurs de la Vallée. Inscription Vide Grenier : 06 48 08 12 27 (1,50 € le mètre).

★ **Judi 27 juin. Concert chœur polyphonique à 20h30.** Voyage autour de la méditerranée avec Muz'ycante. Eglise de Senesse. Renseignements Suzy Félix : 06 83 34 60 95.

★ **Samedi 29 juin. Journée APE et Soirée Z'arts en Douc.** Allée des platanes. Après midi : spectacle tout public et jeux. 19h Apéro/repas - 21h Concert Bees Knees Breakfast (Bluegrass) - 23h Angie (Drum'n Bass). Participation libre.

★ **Les 2,3,4 août. Fête à Dun !** avec le Comité des Fêtes.